

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTAGNY**

Nombre de Conseillers :
en exercice : **15**
présents : **13**
votants : **13**

L'an deux mil vingt-six, le seize avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MONTAGNY (Loire), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes, sous la présidence de monsieur Edgar VERNAY, Maire.

**OBJET : désignation des
délégués au Conseil Municipal
d'Enfants**

Date de convocation du Conseil Municipal :
Le 9 avril 2026

Présents : VERNAY Edgar – BERZAIM Nathalie – BONIFACE José – MARTINS Séverine – SALEIX Frédéric (*arrivé à 18h42*) - DUCHER Michel – ANTOINE Séverine - GIRAUD Valérie – CORGIER Vanessa GAMIZ Jimmy – GOUBY Julien - BERUJAT Amandine - DEGUEURCE Clément.

Délibération n° 2026 / 0021

Absents excusés : GUADAGNA Anaïs – CHAIZE Simon.

Secrétaire de séance : Madame Nathalie BERZAIM.

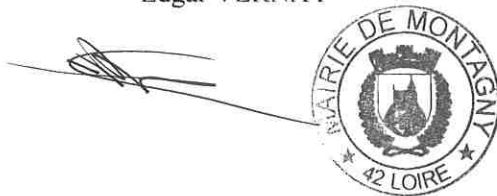
Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il est nécessaire de désigner des délégués pour représenter le Conseil Municipal auprès du Conseil Municipal d'Enfants.

Oui cet exposé et après avoir délibéré par vote à mains levées (13 voix pour) le conseil municipal désigne les membres suivants :

- Madame Nathalie BERZAIM
- Madame Séverine ANTOINE

Fait et délibéré à MONTAGNY, le 16 avril 2026

Le Maire,
Edgar VERNAY



La secrétaire de séance,
Nathalie BERZAIM